



Ayant fait un mariage blanc demande aide pour divorcer

Par **joe**, le **08/07/2008** à **15:08**

bonjour , j'ai une amie qui a fait un mariage blanc , celle ci voudrait divorcer car cela engendre trop d'obligation , la personne qu'elle a épousé n'a pas encore ces papiers , et elle voudrait arrêter tout ça , le problème c'est qu'on lui dit que si elle divorce elle peut avoir des ennuis , elle a peur , mais ne veut plus rester dans cette situation , que peut-elle faire , car elle veut absolument divorcer , merci si vous pouvez répondre

Par **jeetendra**, le **08/07/2008** à **21:16**

bonsoir, il faut qu'elle adresse un courrier recommandé avec accusé de réception au Procureur de la République pour demander l'annulation de son mariage, en principe l'aide au séjour irrégulier est un délit puni de 5 ans de prison et de 15000 euros d'amende au maximum, rare sont les condamnations pour le conjoint français, par contre le conjoint étranger après l'annulation il risque de sérieux problèmes, interdiction du territoire, reconduite à la frontière, etc. regardez ce site www.sos-net.eu.org/etrangers/interne/mariage.htm cordialement